



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-58164>

Département(s) de publication : **40**

Annonce n° **26-58164**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** DEPARTEMENT DES LANDES

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22400001800016

**Ville :** MONT-DE-MARSAN

**Code postal :** 40000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2026DMI0569

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la Commande publique

**Adresse mail du contact :** marchespublics@landes.fr

**Numéro de téléphone du contact :** 0558054040

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire DC1 ou équivalent : lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants Formulaire DC2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement  
Égalité Femme-Homme : Complément facultatif au dossier de candidature, dont la transmission est laissée à l'appréciation du candidat : - Pour les entreprises de 50 salariés ou plus, l'index salarial avec les indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes décrivant les éventuelles actions pour les supprimer. - Pour les entreprises où sont constituées une ou plusieurs sections syndicales d'organisation représentative, le plan pour l'égalité professionnelle, déposé auprès de l'autorité administrative.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** •Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; •Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin •Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; Le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière. Si, pour justifier de ses capacités, le candidat souhaite faire prévaloir les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre intervenant quel qu'il soit (sous-traitant notamment), il devra produire les pièces relatives à cet intervenant visées au présent article ci-dessus. Il devra également justifier qu'il disposera des capacités de cet intervenant pour l'exécution du marché par un engagement écrit de l'intervenant.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 06/07/2026 à 10:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Prix (60 points) : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant TTC de l'offre la plus basse du DQE / Montant TTC de l'offre examinée du DQE) x Nombre de point de la pondération. Valeur technique (40 points) : Le critère valeur technique sera jugé au vu des sous-critères suivants : -la méthodologie qui sera utilisée pour réaliser la prestation de manière à respecter les techniques de protection de l'environnement (10 points), -la composition de l'équipe, ses qualifications, son organisation, ses moyens et ses références (10 points), -les filières de valorisation /traitement des produits ferreux et des traverses bois (10 points), -la prise en compte des contraintes et exigences du contexte (5 points), -l'organisation et les moyens mis en œuvre pour le respect des délais (5 points).

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Enlèvement des rails aux intersections de l'ancienne voie ferrée entre Saint-Pierre-du-Mont et Hagetmau

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45234113

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Enlèvement des rails aux intersections de l'ancienne voie ferrée entre Saint-Pierre-du-Mont et Hagetmau

**Lieu principal d'exécution du marché :** Landes

**Durée du marché (en mois) :** 2

**Valeur estimée (H.T.) :** 82000.0 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Insertion sociale - Mise en œuvre de l'article R2111-10 du Code de la Commande Publique : Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, le Conseil départemental des Landes souhaite faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises qui répondent à ses appels publics à la concurrence. L'entreprise choisie, quelle qu'elle soit, est invitée,

pour l'exécution du marché, à proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Une offre qui ne satisferait pas à cette condition sera irrégulière pour non-conformité au cahier des charges. Par ailleurs, la facilitatrice de la clause sociale se tient à la disposition des entreprises pour les informer des modalités de mise en œuvre de la clause sociale. Conseil départemental des Landes Christine JAURY Tél 06 69 28 01 58 christine.jaury@landes.fr Dans ce cadre, la facilitatrice a pour missions : - d'informer les entreprises soumissionnaires, des dispositifs d'insertion - de proposer des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes spécialisés - de fournir à titre indicatif la liste des opérateurs de l'insertion par l'activité économique concernés par les lots du marché - de suivre l'application de la clause et d'évaluer des effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2026**